


Intervention Collaborative




Dana Anaby, Chantal Camden
et le grope OR

dana.anaby@mcgill.ca
chantal.camden@usherbrooke.ca

DÉFINITION


 Fournir des services en collaboration avec un ou plusieurs professionnel (s) ou partenaire (s)


 Peut inclure la collaboration et le partenariat à un niveau individuel (enseignant et co-enseignant) et au niveau organisationnel (milieu scolaire et organisme communautaire)

Ce principe est un des 10 principes fondés sur les données probantes identifiés lors d'une revue de la portée de la littérature qui peut guider l'organisation et la prestation de services pour les élèves handicapés ou en difficulté (EHDDA) dans des classes intégrées.

Exemples

Co-enseigner avec deux éducateurs ou plus ayant des compétences distinctes, travaillant en collaboration sur la réussite scolaire et les comportements des étudiants dans un milieu éducatif intégré (Morocco et al., 2002)

Intervention conjointe de l'enseignant et de l'ergothérapeute scolaire pour intégrer les techniques et les activités recommandées par l'ergothérapeute dans le contexte de la salle de classe (Ratzon et al., 2009)

Collaboration étroite avec les psychologues scolaires et les professionnels de la santé mentale, les familles, les étudiants et les organismes de santé mentale communautaires pour fournir des services aux élèves ayant des difficultés émotionnelles (Ballard et al., 2015)

Établir des règles de base pour la collaboration et le travail d'équipe lors de la mise en œuvre d'un programme trans-agence de prévention de la santé (Bagnato et al., 2014)

Retombées

En combinaison avec les autres principes, l'intervention collaborative:

Améliore les compétences visuelles-motrices (Ratzon et al., 2009)

Permet l'identification des rôles des différents professionnels impliqués (Morocco et al., 2002)

Améliore le fonctionnement social-émotionnel (Ballard et al., 2014)

Idées d'application

Assurer un soutien interne parmi les professionnels de l'école et collaboration avec des professionnels externes pour fournir des services

S'assurer que les enseignants suppléants sont conscients des besoins spécifiques et des modifications nécessaires pour l'étudiant

Tenir des réunions d'équipe avec tous les professionnels impliqués pour discuter des services, des besoins et des plans d'intervention de l'élève

S'assurer que tous les membres de l'équipe connaissent le plan d'intervention de l'élève et qu'ils ont le soutien nécessaire pour mettre en œuvre le plan spécifique

Transfert de plans d'intervention d'un enseignant à l'autre (quand l'élève passe à l'année suivante)

Collaborer avec et se référer aux services communautaires au besoin